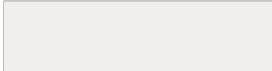




CH-3003 Berne, DFAE, IC

Courrier A

Collectif d'artistes suisses pour un
cessez-le-feu immédiat à Gaza



Berne, le 15 décembre 2023

Votre appel du 31 octobre 2023

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie pour votre courrier du 31 octobre 2023. Comme vous, le Conseil fédéral est préoccupé par la situation au Proche-Orient et par la situation humanitaire catastrophique dans la bande de Gaza. Il a condamné les attaques terroristes du Hamas contre des civils en Israël, a appelé à la libération des otages et a reconnu le droit d'Israël d'assurer sa sécurité. Ce droit va de pair avec l'obligation de respecter les prescriptions du droit international humanitaire et de protéger la population civile, des obligations qui s'appliquent à toutes les parties sans exception. Ceci comprend également les principes relatifs à la conduite des hostilités (distinction, proportionnalité et précaution).

Pour répondre aux besoins humanitaires croissants à Gaza et dans la région, le Conseil fédéral a débloqué 90 millions de francs pour l'aide humanitaire au Proche-Orient. La mise en place de pauses ou de trêves humanitaires est par ailleurs essentielle pour garantir l'accès de l'aide. A cet égard, le Conseil fédéral salue l'accord ayant permis une trêve humanitaire à Gaza ainsi que la libération d'otages.

À l'Assemblée générale des Nations Unies, la Suisse a soutenu le 27 octobre 2023 et le 12 décembre 2023 deux résolutions qui exigeaient une trêve humanitaire immédiate. Au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies, la Suisse poursuit également son engagement dans le but de protéger les populations civiles. A cet effet, la Suisse a voté le 15 novembre 2023 en faveur d'une résolution appelant à la protection des enfants par le biais de pauses humanitaires et exigeant un accès humanitaire sûr et sans entrave à la bande de Gaza.

La coopération avec Israël dans le domaine militaire est très limitée. La Suisse n'autorise en règle générale pas les exportations de matériel de guerre vers Israël depuis des années, notamment en raison du conflit au Proche-Orient.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Ignazio Cassis
Conseiller fédéral